

NATIONS UNIES
Opération des Nations Unies
en Côte d'Ivoire



UNITED NATIONS
United Nations Operation in
Côte d'Ivoire

Compte-rendu du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 31 mars 2011)

L'ONUCI APPELLE LES FORCES MILITAIRES A PRESERVER LA VIE DES POPULATIONS

En vue de préserver les populations civiles, quelles que soient leur appartenance politique, leur origine ethnique, leur religion et leur région, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, YJ Choi, est en contact avec toutes les parties, a indiqué jeudi à Abidjan, M Hamadoun Touré.

L'objectif des initiatives de M. Choi, est de trouver des solutions rapides au drame humanitaire, d'une part, et de l'autre, souligner la nécessité d'éviter des exactions contre les civils et surtout l'utilisation d'armes lourdes contre elles, a ajouté le porte-parole, au cours du point de presse hebdomadaire de la mission.

Dans ce cadre, a poursuivi M Touré, le Représentant spécial s'était personnellement rendu à Guiglo samedi dernier et a dépêché mercredi et jeudi des missions à Duekoué et à Yamoussoukro. Il s'agit, a-t-il indiqué, de voir aussi ce que toute la famille du système des Nations Unies peut faire de toute urgence pour abrégé les souffrances des personnes déplacées. « La situation humanitaire est dramatique et chaque jour qui passe accroît les souffrances des populations. Il faut donc faire vite », a ajouté le porte-parole, qui a, dans ce cadre, fait ressortir les actions sur le terrain de l'ONUCI notamment de déploiement des troupes à Duékoué, pour assurer la protection d'environ 10.000 déplacés qui se trouvent actuellement dans l'enceinte de la mission catholique.

M Touré a, par ailleurs, annoncé que le Représentant spécial avait obtenu la libération du père Richard Kissi qui était aux mains d'éléments du Commando Invisible à Anyama, ainsi que celle de 150 prêtres de la paroisse d'Abobo.

Parallèlement à ces initiatives humanitaires, le porte-parole a fait cas des actions des Forces de l'ONUCI. Ainsi, la semaine dernière, 950 patrouilles

terrestres, mixtes et aériennes dont 115 dans la ville d'Abidjan ont été exécutées. « Grâce à ces activités, L'ONUCI a pu secourir quelques ressortissants étrangers et des Ivoiriens pendant les combats dans les différents théâtres d'opérations », a souligné M Touré.

Par ailleurs, le porte-parole a fait le point hebdomadaire de la situation des droits de l'homme. « L'ONUCI a documenté 32 nouveaux cas de personnes tuées, dont 1 femme et 2 enfants, ainsi que 2 éléments des FDS, ce qui porte à 494, le nombre de personnes tuées dans le cadre des violences post-électorales depuis la mi-décembre 2010 », a annoncé M Touré. Il a dénoncé les nombreux cas de violations et abus de droits de l'homme sur fond de règlements de comptes, notamment des exécutions sommaires, des traitements inhumains et dégradants, des arrestations arbitraires, ainsi que des actes de pillage à grande échelle, principalement à Daloa, lors des avancées des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI).

Il convient aussi, a-t-il dit, que dans leur fuite, des hordes de miliciens et de mercenaires libériens à la solde du Président Gbagbo, ont commis de nombreuses exactions, y compris des exécutions arbitraires et des actes pillage à grande échelle, principalement dans la zone de Guiglo.

« L'ONUCI tient à souligner que les leaders politiques et militaires de toutes les forces en présence seront tenus personnellement responsables des violations et abus des droits de l'homme perpétrées par des soldats ou groupes armés opérant sous leurs ordres », a-t-il rappelé. « Toutes ces forces doivent faire preuve de retenue, respecter les droits de l'homme, protéger les civils, afin de faciliter le processus de réconciliation et de paix mis à rude épreuve depuis décembre 2010 », a conclu le porte-parole.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole

Tél. : +225-06203305 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-020235107

Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>